



Académie 5 Homme Idées Milieux

Appel à Projets Evénements scientifiques 2022

Dans le cadre de son Appel à Projets (AAP) pour l'année 2022, l'Académie 5 invite à faire remonter des demandes de financement pour l'organisation d'évènements scientifiques.

Le détail des différents projets éligibles est indiqué ci-dessous. Les projets soumis seront évalués par le conseil scientifique de l'Académie 5, et la décision d'acceptation et de financement sera prise par le comité de pilotage de l'Académie pour le 20 mai 2022.

Les projets devront répondre aux objectifs généraux des Académies qui mettent l'accent sur :

- l'aspect innovant et transformant pour le paysage scientifique local à court et moyen terme
- la pluri/inter voire transdisciplinarité
- la structuration de la recherche et l'impact dans le domaine considéré
- l'accroissement de la visibilité locale et internationale de la recherche au sein d'Université Côte d'Azur

Types de projets soutenus

L'Académie 5 se propose de contribuer au financement à hauteur de 5k€ maximum des :

- Congrès nationaux ou internationaux
- Journées d'étude ou d'aide au montage de projets d'envergure
- Journées de formation par et pour la recherche (master-classes ; écoles d'été ; workshop méthodologique)
- Actions de diffusion de la culture scientifique

Détails de l'AAP

Afin de faciliter la rédaction des dossiers, un guide de dépôt est joint à cet AAP.

Critères d'éligibilité

Les porteurs de projets doivent être issus d'une structure appartenant au [périmètre de l'IDEX^{JEDI}](#) d'Université Côte d'Azur.

Les dépenses devront être faites avant décembre 2022 (dépenses facturées et payées, et celles engagées avant cette date)



Les ressources seront utilisables en frais de fonctionnement, en investissement ou en masse salariale.

Les projets peuvent être rédigés en français ou en anglais

Le porteur devra fournir un rapport de synthèse de l'évènement (3 pages maximum) et un bilan financier (2 pages maximum) à l'issue du projet.

Critères d'évaluation des projets

- Portée scientifique de l'évènement au regard des objectifs et du périmètre de l'Académie 5
- Qualité scientifique du porteur et des équipes impliquées
- Caractère pluri, inter ou transdisciplinaire
- Caractère innovant ou d'incubation
- Faisabilité et calendrier
- Impact ou attractivité
- Pertinence du budget demandé au regard des objectifs visés

Calendrier

- Lancement de l'AAP : 24 mars 2022
- Date limite de soumission des dossiers : 20 avril 2022 minuit
- Résultats de l'AAP : 20 mai 2022

Les porteurs de projet sont invités à télécharger le fichier PDF de leur projet sur la plateforme Nuxeo : [Nuxeo UCA - Appel à Projets Evénements scientifiques 2022 \(univ-cotedazur.fr\)](https://nuxeo.uca.fr/ucap/ucap-2022)

et également à l'envoyer à Pascaline Bodilis-Guillemain (pascaline.bodilis-guillemain@univ-cotedazur.fr) avec copie à Fabienne d'Arripe-Longueville (longuevi@univ-cotedazur.fr)